

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 06/08/2024 - 14578 - 2014 B 00314 - 753 716 299 - A2DIS

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 21 DE MOIMONT		95670 MARLY LA VILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 75371629900023		Néant ☐	

		Exercice N clos le 31122023		N-1 31122022		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	17 500	AC	17 500	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	36 928	AG	17 175	
	Fonds commercial (I)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	27 241	AS	18 208	
	Autres immobilisations corporelles	AT	379 599	AU	139 846	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	556	AW	556	
	Avances et acomptes	AX		AV		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	7 658	CV	7 658	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	900	BI	900	
	TOTAL (II)	BJ	470 382	BK	192 728	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens		BN		BO		
En cours de production de services		BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
Marchandises		BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	458 497	BY	458 497	
	Autres créances (3)	BZ	940 643	CA	940 643	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres *)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	927 490	CG	927 490	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	246	CI	246	
	TOTAL (III)	CJ	2 326 875	CK	2 326 875	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 797 257	IA	192 728	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	900	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances			

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	883 188	813 078
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	584 779	233 701
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	1 577 968
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		225 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		225 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 543	2 543
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	592 676	670 202
	Dettes fiscales et sociales	DY	389 667	336 779
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	31 498	
	Autres dettes	EA	10 178	1 157
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	1 026 561	1 010 681
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 604 529	2 392 460
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 026 561	1 010 681
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Société A2DIS					Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	4 593 340	FH		FI	4 593 340	4 216 982
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 593 340	FK		FL	4 593 340	4 216 982
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	7 333	6 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	226 958	42 326
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 098	4 237
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 831 729	4 269 544
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 833 242	2 934 445
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	54 539	15 895
	Salaires et traitements*					FY	872 366	696 693
	Charges sociales (10)					FZ	285 010	258 093
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* dont fonds de commerce - dotations aux provisions			HS		GA	54 209	37 947
						GB		
						GC		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	1 256	28 142
	Autres charges (12)					GF	4 100 623	3 971 214
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	731 106	298 330
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GII		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	46 246	13 136
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN		
	Différences positives de change					GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	46 246	13 136
	Total des produits financiers (V)					GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	183	403
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS		
	Différences négatives de change					GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	183	403
	Total des charges financières (VI)					GV	46 063	12 733
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	777 169	311 063
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 583	11 447	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 583	11 447	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	74	1 096	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		11 402	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HHI	74	12 498	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HH	4 509
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	196 899
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 882 558
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 297 779
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	584 779
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 958	12 562	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	obligatoires	A9			
	dont cotisations Madelin	A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
Vente immobilisations				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
amendes et penalites				74	4 583
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société A2DIS

ZI DE MOIMONT

95670 MARLY LA VILLE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Cabinet Gilles DEVES

25 rue Paul Sabatier

BP 41

26701 PIERRELATTE Cedex

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Créances immobilisées	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 604 528.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 593 339.96 Euros et dégageant un bénéfice de 584 779.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes : néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	17 500		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	12 957		23 970
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 762		2 479
Installations générales agencements aménagements divers	12 275		
Matériel de transport	153 136		180 912
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 554		1 722
Immobilisations corporelles en cours			556
TOTAL	221 728		185 669
Autres participations	7 658		
Prêts, autres immobilisations financières	1 050		
TOTAL	8 708		
TOTAL GENERAL	260 893		209 639

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			17 500	17 500
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			36 928	36 928
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			27 241	27 241
Installations générales agencements aménagements divers			12 275	12 275
Matériel de transport			334 048	334 048
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 276	33 276
Immobilisations corporelles en cours			556	556
TOTAL			407 396	407 396
Autres participations			7 658	7 658
Prêts, autres immobilisations financières		150	900	900
TOTAL		150	8 558	8 558
TOTAL GENERAL		150	470 382	470 382

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		17 500			17 500
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		12 631	4 543		17 175
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 966	4 242		18 208
Installations générales agencements aménagements divers		3 195	1 228		4 422
Matériel de transport		72 001	39 062		111 063
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 226	5 135		24 361
TOTAL		108 388	49 666		158 054
TOTAL GENERAL		138 519	54 209		192 728
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 543				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 242				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 228				
Matériel de transport	39 062				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 135				
TOTAL	49 666				
TOTAL GENERAL	54 209				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	225 000		225 000		
TOTAL	225 000		225 000		
TOTAL GENERAL	225 000		225 000		
Dont dotations et reprises d'exploitation			225 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	900	900	
Autres créances clients	458 497	458 497	
Personnel et comptes rattachés	3 662	3 662	
Taxe sur la valeur ajoutée	148 088	148 088	
Groupe et associés	777 943	777 943	
Débiteurs divers	10 949	10 949	
Charges constatées d'avance	246	246	
TOTAL	1 400 285	1 400 285	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	592 676	592 676		
Personnel et comptes rattachés	89 296	89 296		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 731	91 731		
Impôts sur les bénéfices	120 588	120 588		
Taxe sur la valeur ajoutée	76 038	76 038		
Autres impôts taxes et assimilés	12 014	12 014		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 498	31 498		
Groupe et associés	2 543	2 543		
Autres dettes	10 178	10 178		
TOTAL	1 026 561	1 026 561		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	10.0000	10 000			10 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 57 664
Dettes fiscales et sociales	123 762
Autres dettes	10 178
Total	591 604

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	246
Total	246

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 156 779
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	163 590-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	993 189
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	993 189
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	584 779
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 577 968
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	584 779

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE

584 779

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	7
Employés	2
Total	20

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 663 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 663
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La dette actuarielle s'élève au 31/12/2023 à : 8 853 euros

Hypothèses de calcul :

CCN transport et activités auxiliaires IDCC 16

Départ à la retraite à l'initiative du salarié

Age de départ : entre 60 et 67 ans

Turn over 2023 ayant servi de base

Turn over cadres : fort

Turn over maîtrise : fort

Turn over employés : faible

Taux de revalorisation des salaires : 2%

Taux d'actualisation : 3.20 %

Taux moyen de charges patronales cadres et maîtrise : 40 %

taux moyen de charges patronales employés : 30 %

Table de mortalité / INSEE 2024

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Méthode de calcul : prospective

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A2D15
95670 MARLY LA VILLE

[illegible]

A2DIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : Bp 18 Zone Industrielle de Moimont
95670 Marly-la-Ville
753 716 299 R.C.S. Pontoise

(la « **Société** »)

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 DECIDEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
EN DATE DU 14 JUIN 2024**

« Quatrième résolution »

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023)

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que la réserve légale est entièrement dotée et que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 584.779 euros, **décide**, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter ledit bénéfice comme suit :

- | | |
|---|---------------|
| - distribution de dividendes à hauteur de | 584.779 euros |
| soit pour chacune des 10.000 actions composant le capital social, | |
| un dividende brut de 58,48 euros par action | |

TOTAL	584.779 euros
--------------	----------------------

Le compte « *Report à nouveau* » est de 883.188 euros au 31 décembre 2023.

[...]

Extrait certifié conforme



Monsieur Denis Lefevre
Président



A2DIS

SAS au capital de 100.000 €
Siège social : BP 18 ZI de Moimont
95670 Marly-la-Ville

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2023

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SARL au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01.40.03.96.35

contact@angel-associes.com

Rapport Général 2023 R23 (R56)

Page 1 sur 5



A2DIS

**SAS au capital de 100.000 €
Siège social : BP 18 ZI de Moimont
95670 Marly-la-Ville**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2023

Mesdames et Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels : nous vous informons que la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels précise les règles d'application des conventions comptables et les méthodes d'évaluation retenues. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude. Si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 1er juin 2024,

ANGEL & ASSOCIES
PINAR ANGEL
Commissaire aux comptes



Désignation de l'entreprise : Société A2DIS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZI DE MOIMONT

95670 MARLY LA VILLE

Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 75371629900023

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 131122023		N-1 131122022				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	17 500	AC	17 500					
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	36 928	AG	17 175	19 753	326			
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	27 241	AS	18 208	9 033	10 796			
	Autres immobilisations corporelles	AT	379 599	AU	139 846	239 754	102 544			
	Immobilisations en cours	AV	556	AW	556					
	Avances et acomptes	AX		AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU	7 658	CV	7 658	7 658				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés		BD		BE						
Prêts		BF		BG						
Autres immobilisations financières*		BH	900	BI	900	1 050				
TOTAL (II)		BJ	470 382	BK	192 728	277 654	122 374			
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	458 497	BY	458 497	724 085				
	Autres créances (3)	BZ	940 643	CA	940 643	901 443				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
DIVERS	Disponibilités	CF	927 490	CG	927 490	641 896				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	246	CI	246	2 662				
	TOTAL (III)	CJ	2 326 875	CK	2 326 875	2 270 086				
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 797 257	1A	192 728	2 604 529	2 392 460			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	900	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Déclaration de conformité : Les données de ce bilan ont été vérifiées et sont conformes aux données de l'exercice 2023.

Dossier N° 002418 en Euros.

Attestation de présentation des comptes

Cabinet Gilles DEVES

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS				Néant ☐ *	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS										Néant		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC					
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF					
			FG	4 593 340	FH		FI	4 593 340	4 216 982			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	4 593 340	FK		FL	4 593 340	4 216 982			
	Production stockée*						FM					
	Production immobilisée*						FN					
	Subventions d'exploitation						FO	7 333	6 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	226 958	42 326			
	Autres produits (1) (11)						FQ	4 098	4 237			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 831 729	4 269 544			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS					
	Variation de stock (marchandises)*						FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 833 242	2 934 445			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	54 539	15 895			
	Salaires et traitements*						FY	872 366	696 693			
	Charges sociales (10)						FZ	285 010	258 093			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*			dont fonds de commerce	HS		GA	54 209	37 947	
			- dotations aux provisions						GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	1 256	28 142			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 100 623	3 971 214			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	731 106	298 330				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	46 246	13 136			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
Total des produits financiers (V)						GP	46 246	13 136				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	183	403			
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
	Total des charges financières (VI)						GU	183	403			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	46 063	12 733				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	777 169	311 063				

Désignation de l'entreprise : Société A2DIS										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	4 583	11 447		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	4 583	11 447		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	74	1 096		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		11 402		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	74	12 498		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	4 509	(1 051)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	196 899	76 311		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 882 558	4 294 127		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 297 779	4 060 426		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	584 779	233 701		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX			
	(9)	Dont transferts de charges									RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
	Vente immobilisations										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	amendes et penalites										74		4 583	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société A2DIS

ZI DE MOIMONT

95670 MARLY LA VILLE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Cabinet Gilles DEVES

25 rue Paul Sabatier

BP 41

26701 PIERRELATTE Cedex

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Créances immobilisées	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 604 528.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 593 339.96 Euros et dégageant un bénéfice de 584 779.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Déroptions

A l'exception des dérogations suivantes : néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	17 500		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	12 957		23 970
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 762		2 479
Installations générales agencements aménagements divers	12 275		
Matériel de transport	153 136		180 912
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 554		1 722
Immobilisations corporelles en cours			556
TOTAL	221 728		185 669
Autres participations	7 658		
Prêts, autres immobilisations financières	1 050		
TOTAL	8 708		
TOTAL GENERAL	260 893		209 639

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			17 500	17 500
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			36 928	36 928
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				27 241	27 241
Installations générales agencements aménagements divers				12 275	12 275
Matériel de transport				334 048	334 048
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				33 276	33 276
Immobilisations corporelles en cours				556	556
	TOTAL			407 396	407 396
Autres participations				7 658	7 658
Prêts, autres immobilisations financières			150	900	900
	TOTAL		150	8 558	8 558
	TOTAL GENERAL		150	470 382	470 382

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	17 500			17 500
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	12 631	4 543		17 175
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 966	4 242		18 208
Installations générales agencements aménagements divers		3 195	1 228		4 422
Matériel de transport		72 001	39 062		111 063
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 226	5 135		24 361
	TOTAL	108 388	49 666		158 054
	TOTAL GENERAL	138 519	54 209		192 728
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	4 543				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 242				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 228				
Matériel de transport	39 062				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 135				
	TOTAL	49 666			
	TOTAL GENERAL	54 209			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	225 000		225 000		
TOTAL	225 000		225 000		
TOTAL GENERAL	225 000		225 000		
Dont dotations et reprises d'exploitation			225 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	900	900	
Autres créances clients	458 497	458 497	
Personnel et comptes rattachés	3 662	3 662	
Taxe sur la valeur ajoutée	148 088	148 088	
Groupe et associés	777 943	777 943	
Débiteurs divers	10 949	10 949	
Charges constatées d'avance	246	246	
TOTAL	1 400 285	1 400 285	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	592 676	592 676		
Personnel et comptes rattachés	89 296	89 296		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 731	91 731		
Impôts sur les bénéfices	120 588	120 588		
Taxe sur la valeur ajoutée	76 038	76 038		
Autres impôts taxes et assimilés	12 014	12 014		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	31 498	31 498		
Groupe et associés	2 543	2 543		
Autres dettes	10 178	10 178		
TOTAL	1 026 561	1 026 561		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions ordinaires	10. 0000	10 000			10 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 57 664
Dettes fiscales et sociales	123 762
Autres dettes	10 178
Total	591 604

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	246
Total	246

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 156 779
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	163 590 -
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	993 189
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	993 189
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	584 779
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 577 968
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	584 779

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	584 779
---	---------

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	7
Employés	2
Total	20

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 663 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 7 663
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La dette actuarielle s'élève au 31/12/2023 à : 8 853 euros

Hypothèses de calcul :
CCN transport et activités auxiliaires IDCC 16
Départ à la retraite à l'initiative du salarié
Age de départ : entre 60 et 67 ans

Turn over 2023 ayant servi de base
Turn over cadres : fort
Turn over maîtrise : fort
Turn over employés : faible
Taux de revalorisation des salaires : 2%
Taux d'actualisation : 3.20 %
Taux moyen de charges patronales cadres et maîtrise : 40 %
taux moyen de charges patronales employés : 30 %
Table de mortalité / INSEE 2024

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Méthode de calcul : prospective

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

95670 MARLY LA VILLE

[illegible]